

Assemblée nationale
XIV^e législature
Session ordinaire de 2013-2014

Compte rendu
intégral

Deuxième séance du jeudi 26 juin 2014

[...]

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État, pour soutenir l'amendement n° 376 rectifié.

M. Christian Eckert, *secrétaire d'État*. Cet amendement répond à l'engagement du Gouvernement de prolonger l'application du taux réduit de TVA à certaines opérations de construction réalisées dans des quartiers faisant l'objet d'une convention de l'Agence nationale de rénovation urbaine venant à échéance en 2014, de sorte que la nouvelle cartographie de la politique de la ville n'ait pas pour effet d'entraver les opérations en cours d'achèvement.

Mme la présidente. Quel est l'avis de la commission ?

Mme Valérie Rabault, *rapporteuse générale*. Favorable, pour les mêmes raisons qui l'ont conduite à se prononcer en faveur des amendements n^{os} 358 et 357.

(L'amendement n° 376 rectifié est adopté.)